

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 30 MARS 2023
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Délibération n° 21_30-03-2023 Date de convocation : 24/03/2023 Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire Date de la séance : 30/03/2023
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, A. JOGUET, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, D. HARIOT, V. GAUTIER, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, P. CHABAUD, C. PETER,	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 28 Procurations : 5 Absents : 3 Nombre de votants : 31 (N. FLAURAUD et T. GADAIS ne prennent pas part au vote)
Absents excusés ayant donné procuration à : P. CORMERAIS pouvoir à T. GADAIS JP. BLANC pouvoir à A. JOGUET H. COUTELLER pouvoir à P. MARTIN M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUENVEN I. LE BELLEGO pouvoir à P. CHABAUD	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : M. MÉZARD Rapporteur : R. NICOLEAU
Absents excusés : E. SABATHIER J. LERAY S. HALLIEN-LANIO	

**ESTUARIMUM : SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE
2023 ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2023 POUR LE
PROGRAMME
« LA CITÉ DE L'ESTUAIRE »**

Considérant l'adhésion de la Communauté de communes Estuaire et Sillon à l'association Estuarium,

Considérant la demande de subvention au titre de l'année 2023, en date du 2 mars 2023, s'élevant à 25 000€ pour assurer la mise en œuvre du programme « la Cité de l'Estuaire »,

Considérant le projet de Convention Cadre pour l'année 2023, ci-annexée, définissant les modalités de concertation et de collaboration entre la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et l'association Estuarium,

Considérant le plan d'actions 2023 du programme la « Cité de l'Estuaire » et le budget prévisionnel 2023 ci-après,

PLAN D' ACTIONS 2023 « LA CITÉ DE L'ESTUAIRE »

**Valorisation du patrimoine d'Estuaire et Sillon
dans le cadre d'actions conduites *spécifiquement* sur l'intercommunalité**

11	<p>« Parcours vélo des Belles demeures »</p> <p>Programmation de 2 dates à l'été 2023 en partenariat avec l'Office de tourisme E&S pour faire découvrir au grand public l'architecture de la commune de St Etienne de Montluc à travers quelques-unes de ses belles demeures.</p>
12	<p>« Sport et nature »</p> <p>Animation départementale réalisée autour du plan d'eau de la Côte à Cordemais pendant la première semaine des vacances de Pâques.</p>
13	<p>« Balade contée dans les marais de La Roche »</p> <p>Programmation d'une date à l'été 2023 en partenariat avec l'Office de tourisme E&S pour faire découvrir au grand public l'écosystème des marais par le biais de plusieurs contes nature.</p>
14	<p>« Croisières estivales EDF »</p> <p>Coanimation des croisières proposées par EDF autour de l'île de la Nation/Calotte pendant l'été et lors des Journées européennes du patrimoine.</p>
15	<p>« Pack animations Estuarium/Terre d'Estuaire »</p> <p>Partenariat pour proposer aux établissements scolaires une offre de visite complète : visite de l'espace scénographique + animation en extérieur avec Estuarium.</p>
16	<p>« Ateliers enfants Terre d'Estuaire »</p> <p>Conception et animation d'ateliers créatifs sur le thème des poissons migrateurs et des paysages pour les enfants en famille sur le temps des vacances.</p>
17	<p>« Défi déchets »</p> <p>Création artistique à partir de déchets et course relais tri des déchets (ramassés la veille par les enfants). A Cordemais.</p>
18	<p>« Balades en nature »</p> <p>2 sorties organisées auprès du grand public sur le site du Trou Bleu à Lavau-sur-Loire dans le cadre de la stratégie départementale d'intervention sur les espaces naturels et agricoles. Conception d'une visite sur le site de Rohars.</p>
19	<p>« Débord de Loire »</p> <p>Animation d'un atelier créatif nœud marin et découverte commentée du bateau dévaseur du plan d'eau de la Côte à Cordemais en partenariat avec la ville et Estuaire et Sillon.</p>

Cette liste d'actions n'est pas exhaustive,
elle pourra être complétée au cours de l'année en fonction des opportunités qui se présenteront.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 « LA CITE DE L'ESTUAIRE »

ESTUARIUM

Budget prévisionnel 2023

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévi	Libellé	Prévi
Achats	8 250	Vente et prestations	52 200
achat d'étude et prestations	4 250	sorties scolaires	34 100
petit matériel, entretien	1 000	visites grand public	12 075
fournitures	1 000	prestations diverses	5 700
carburant	2 000	cotisation membres	325
Services extérieurs	13 674	Subventions fonctionnement	80 000
réparation	100	Nantes métropole	15 000
assurances	924	CC Estuaire et Sillon	25 000
documentation	250	Cordemais	40 000
location véhicule + Photocopieur	3 200		
honoraires comptables	3 000	Subventions sur projets	55 750
déplacements	2 500	CPIER Plan Loire	20 000
communication	100	Conseil régional	3 500
réception	400	Conseil départemental	16 750
affranchissements/diffusion	1 000	Nantes métropole	12 500
téléphonie + web	1 500	Sèvre et Loire	2 000
services bancaires	300	Couëron	1 000
rétribution partenaires	-		
cotisations	400	Aide à l'emploi	16 400
		ASP (service civique)	800
Dépenses personnels	189 726	Fonjep	7 100
salaires et charges	184 000	ASP (apprenti)	8 500
indemnité SC	856		
apuration formation continue	2 000	Autres produits	6 500
Sstrn	550	produits financiers	500
formation	800	mécénat	6 000
divers	-		
abonnement TER	1 520	Transfert de charges	800
		Uniformation	800
Total	211 650	Total	211 650

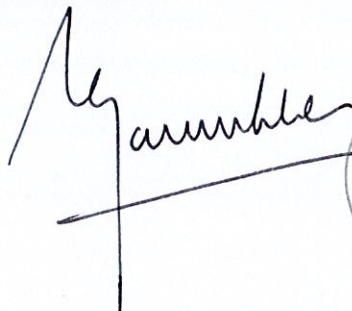
CONCLUSION

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

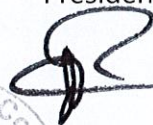
- ☛ D'APPROUVER les termes de la Convention Cadre ci-annexée,
- ☛ D'ATTRIBUER, pour 2023, une subvention d'un montant de 25 000€ à l'association Estuarium,
- ☛ DE DIRE que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023,
- ☛ D'AUTORISER le Président à signer la convention et à effectuer le mandatement correspondant.

Fait le 31 mars 2023

Michel MÉZARD
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

04 AVR 2023

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 04 AVR 2023

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU